

**FICHE DE POSTE
« COORDINATEUR.RICE DU TIERS-LIEU »**

LES ATELIERS DE LA MINE

=

6 AXES DE PROJET

Vie et dynamique collectives
Travail & entrepreneuriat autrement
Transition écologique & circuit court
Culture & éducation populaire
Patrimoine, architecture & paysage
Vie à la campagne et numérique

+

4 ECHELLES D'ACTION

Commune de Lavaveix-les-Mines
Bassin de vie d'Ahun-Lavaveix
Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine
Département de la Creuse

CONTEXTE

L'association des Ateliers de Lavaveix recrute son.sa futur.e coordinateur.rice du tiers-lieu « Les Ateliers de la Mine ». Il s'agit d'un lieu d'hybridation économique, culturel et social qui tend à se mettre à l'écoute des évolutions sociétales et des manières de vivre, de travailler, d'entreprendre.

Durant cette année d'expérimentation, la gouvernance du tiers-lieu est assurée par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, la commune de Lavaveix-les-Mines et l'association des Ateliers de Lavaveix. Cette dernière est la cheville ouvrière du tiers-lieu, au service de ce tiers-lieu pour ses usagers. Elle gère, active et coordonne au quotidien le fonctionnement, les activités et les collaborations du tiers-lieu.

Le tiers-lieu « Les Ateliers de la Mine » propose à la location des bureaux mutualisés ou individualisés, des salles de réunions, des ateliers de séminaires et du matériel numérique et de bureautique. Les usager.es profitent d'un espace co-working, d'un espace de vie sociale, d'une cuisine partagée, d'un café et d'une recyclerie.

Le ou la coordinateur.rice aura pour missions principales de piloter le processus de réactualisation du projet global et stratégique du tiers-lieu, de fédérer la communauté d'acteurs et d'usagers. Il sera en partie question de développer les ressources financières et la pérennité du modèle économique et de gouvernance du tiers-lieu.

La « coordination » constitue une offre de service essentielle du tiers-lieu. Elle est l'une des quatre missions structurantes et indissociables du bon fonctionnement de l'écosystème du tiers-lieu en complémentarité de celles de « conciergerie », « d'animation » et de « gouvernance ».

MISSIONS

***Le pilotage** du processus participatif de réactualisation du projet global stratégique du tiers-lieu et du processus de gouvernance tripartite.

***Le développement** des ressources financières par la recherche, la réponse et le suivi à des appels à projets, des dossiers de subventions, du mécénat etc.

***L'animation** des interactions et des collaborations entre les usagers et partenaires du tiers-lieu.

***L'accompagnement** de porteurs de projets souhaitant développer une activité dans le tiers-lieu en collaboration avec le chargé de mission « Accueil » de la Communauté de Communes et d'autres partenaires.

***La promotion** de l'offre de location d'espaces de travail, de salles de réunions et d'ateliers de séminaires.

***La participation** à la vie d'équipe des salarié.es du tiers-lieu, à la vie associative avec les administrateur.rices et bénévoles et aux actions du réseau de tiers-lieux creusois (Tela) avec les membres adhérents.

COMPÉTENCES REQUISES

*Compétences techniques

- Bonne connaissance des politiques publiques et de développement territorial
- Conduite et montage de projets collectifs et multi-partenariaux
- Élaboration et gestion de budgets
- Connaissance et maîtrise des logiciels et applications informatiques de la bureautique courante (LibreOffice, Réseaux sociaux, Outils collaboratifs)

*Compétences relationnelles

- Être dynamique, réactif et curieux d'esprit
- Être force de proposition et créatif
- Savoir travailler en équipe

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Bureau, téléphone portable et fixe, ordinateur portable, photocopieur/scan

CONTRAT ET RÉMUNÉRATION

Contrat

CDD, 17,5 heures/semaine

Durée

12 mois

Période d'essai

1 mois

Rémunération

Indice 280 de la convention collective de l'animation ECLAT soit 901,68 bruts/mois

Lieu de travail

Tiers-lieu « Les Ateliers de la Mine » - 2 allée de la Mine, 23150 Lavaveix-les-Mines.

Télétravail possible en fonction des missions et en accord avec l'employeur

Permis B exigé

Poste à pourvoir dès que possible et de préférence à compter du 1er mars 2022
Entretiens prévus au cours de la semaine n°9
CV et lettre de motivation à adresser avant le 18 février 2022 à assolam23@gmail.com